

vivant en société, le chrétien est *extérieurement* instruit de la vérité par un *magistère social* établi par Dieu lui-même et divinement assisté pour ne pas tomber dans l'erreur ; possédant une nature *spirituelle*, régénéré dans cette nature spirituelle, orné de la grâce et des vertus surnaturelles, il est immédiatement éclairé par l'*Esprit* Créateur, qui s'unit à son *esprit* créé, répand en lui ses lumières pour lui faire entendre et goûter les vérités qui lui sont enseignées par l'ouïe.

Les chefs de la réforme du XVI^e siècle ont rejeté la première lumière et n'ont plus voulu que la seconde : ils ont soustrait les fidèles à l'autorité de l'Eglise et les ont abandonnés à l'inspiration du Saint-Esprit pour l'interprétation de la Bible. Certaines sectes protestantes, les sectes illuminées et piétistes, ont prétendu que le Saint-Esprit était donné à chaque particulier pour entendre la Bible à peu près comme il avait été donné à l'auteur inspiré pour l'écrire.

Hecker et ses disciples, sur ce point comme sur tant d'autres, sont tombés plus ou moins dans les aberrations des protestants. Ils rejettent, pour ceux qui veulent s'élever vers la perfection chrétienne, le magistère externe comme superflu, et même comme plutôt gênant. Le Saint-Esprit, disent-ils, "répand plus abondamment et plus abondamment qu'autrefois ses dons dans les âmes des fidèles : il les instruit et les pousse, sans intermédiaire, par une sorte d'instinct secret." La perfection évangélique par conséquent n'est pas caractérisée par une plus grande soumission au magistère de l'Eglise, mais elle exige plutôt l'indépendance à l'égard de ce magistère, en vue d'une direction plus efficace du Saint-Esprit.

Doctrine qui ouvre la voie aux illusions, qui, au lieu de conduire les âmes aux illuminations du Saint-Esprit, les livre aux séductions de l'esprit de mensonge. "Comme nous le savons par expérience, dit Léon XIII, ces avertissements et ces impulsions du Saint-Esprit sont ressentis le plus souvent *par le secours et comme par la préparation d'un magistère extérieur.*" "C'est en effet la loi commune, poursuit-il, que les hommes soient sauvés par le ministère d'autres hommes, de sorte que, comme dit saint Chrysostôme, nous soyons instruits par Dieu au moyen des hommes".—Ceux qui tendent à la perfection, loin d'être affranchis de la loi commune, "ont plus besoin encore que les autres d'un maître et d'un guide," dit-il encore ; car, "entrant dans une voie où ne s'engagent pas la plupart des hommes, ils sont plus exposés à l'erreur." "Cette doctrine, conclut le Vicaire de Jésus-Christ, a été unanimement professée par tous ceux qui, dans le cours des siècles, ont excellé en sagesse ~~ou~~ en sainteté. Ceux qui